

Taxe d'accise—Loi

● (1620)

Ce n'est pas le système que je préférerais. Je n'aime aucun type d'exemptions. Les exemptions créent des difficultés énormes et des injustices. Elles préparent aussi la voie à toutes sortes d'affaires louches. C'est aussi vrai dans le cas du système de cartes que je proposais. Ce n'est certainement pas le moyen que je préférerais. Même si cette méthode soulèverait des difficultés, à mon avis, elle serait de beaucoup préférable au système du rationnement par le prix qui ne tient compte d'aucun des facteurs dans le domaine de l'énergie. Pourquoi les pauvres doivent-ils payer autant que les riches, surtout si les riches peuvent trouver le moyen d'éviter la taxe?

Le ministre aurait pu accomplir un certain nombre de choses en imposant une surtaxe très considérable sur les revenus supérieurs à un certain niveau. Dans des réponses à la Chambre et des discours prononcés ailleurs, le ministre s'est plaint amèrement du fait que certaines personnes se servent de leur pouvoir de négociation pour profiter de la situation et augmenter leur revenu réel par rapport à celui des autres. Le ministre a essayé de trouver une solution. Il a essayé d'élaborer une politique de consensus pour résoudre le problème. Il n'a pas réussi à le faire. Il n'a pas pu réaliser le consensus. Il était évident que des restrictions et des programmes volontaires ne résoudraient pas le problème.

Je me demande si c'est le ministre des Finances ou le gouvernement qui refuse de présenter une politique de revenus. Pas simplement une politique de salaires, mais une politique qui tiendrait compte de tout genre de revenus. Le gouvernement affirme que l'opinion générale n'y est pas favorable. C'est sans doute le cas et ce genre de politique exige évidemment l'approbation générale pour réussir. Si le ministre n'a pas pu atteindre ces objectifs, il aurait dû au moins imposer une surtaxe sur les revenus dépassant un certain niveau. Ceux dont le pouvoir de négociations leur a permis de s'assurer des gains appréciables en auraient remboursé une bonne partie par un impôt sur le revenu. Voilà ce que le ministre et le gouvernement auraient dû faire. Cet argent aurait pu servir à financer tout programme de péréquation relatif au prix de l'essence.

Sans doute est-il souhaitable de taxer l'essence à un moment donné, à condition qu'on prenne les moyens nécessaires pour atténuer le caractère régressif de cette taxe. Toutes les taxes de vente se sont révélées régressives parce qu'elles s'appliquent sans tenir compte de la capacité de payer. Cependant, il existe des moyens d'en faire disparaître le caractère régressif. Une façon d'y parvenir serait d'élaborer un système de crédit d'impôt prévoyant des remboursements pour des contribuables d'un certain niveau, soit par l'intermédiaire de l'impôt ou par remboursement, en vue de compenser les effets de cette taxe. De cette manière les taxes de vente seraient efficaces et équitables. Mais ce n'est pas ce qui a été fait. On nous a présenté une taxe régressive au nom de la conservation des ressources. Elle ne favorisera nullement la conservation. Elle constituera un fardeau très lourd pour les gens pauvres et un motif de grief pour tous les citoyens qui n'ont aucun moyen de s'y soustraire.

La population aurait pu accepter cette taxe comme inévitable si on avait cru qu'elle servait à des fins constructives. J'ai mentionné l'argument invoqué par l'Ontario, où l'on accepte le fait que nous ayons à payer plus cher le pétrole et l'essence afin d'économiser l'énergie pour l'avenir. Le public est disposé à payer des taxes et même à accepter le caractère régressif de certaines mesures s'il

considère que l'argent ainsi recueilli va améliorer les perspectives futures de l'énergie. Or, une bonne partie des recettes sera versée à des sociétés pétrolières sans qu'on soit certain qu'elle serve à la prospection, qu'elle sera du genre que nous souhaitons et que nos besoins énergétiques futurs seront assurés.

Si l'on doit consacrer autant d'argent pour investir dans notre avenir, pourquoi fait-on si peu confiance à la société qui est constituée et capable d'assumer cette tâche, lui permettant de faire de la prospection qui réponde à nos propres besoins? Nous avons accompli un travail admirable en matière de l'hydro-électricité, comme dans d'autres domaines. Je ne sais pas pourquoi le ministre des Finances se refuserait à le faire. Ce n'est certainement pas parce qu'il est socialiste. Parfois, j'aimerais voir en lui un peu plus de socialisme qu'il n'en a montré.

Si l'on disait à un homme d'affaires: «Nous avons l'argent, mais au lieu de l'investir nous-mêmes en prenant une part dans l'affaire et en obtenant des garanties quant à nos priorités, nous l'avons donné à quelqu'un d'autre sans condition, en lui disant de l'utiliser», il dirait qu'on est fou, qu'il s'agit d'un marché de dupes. Il faudrait tout ignorer de l'économie pour agir ainsi, mais c'est exactement ce que le gouvernement est en train de faire. Il prend cette taxe injuste, qui est un fardeau très lourd pour notre pays, et la donne aux sociétés qui ne s'engageront pas à nous approvisionner en énergie dans l'avenir. Ces sociétés disent au gouvernement qu'à moins qu'il ne se montre très généreux, elles ne lui apporteront pas leur collaboration. Qui diable a besoin de ces sociétés? Est-ce qu'elles détiennent toutes les connaissances au point qu'en se retirant du pays, rien n'irait plus? Qu'est-ce qui justifie tout cela? L'entreprise privée joue son propre argent, non l'argent du public sans même donner de garantie.

Tout compte fait, on doit se demander pourquoi le public donnerait son appui à ce genre de budget, pourquoi la population devrait payer des taxes injustes pour grossir les bénéfices de sociétés qui ne répondent pas à ses besoins. Dans les divers budgets que j'ai examinés au cours des années, il y avait toujours un élément qu'on pouvait qualifier de satisfaisant. De fait, je me souviens qu'une fois le ministre des Finances avait signalé aux députés de mon parti certaines remarques favorables que j'avais formulées au sujet de son budget. Toutefois, il n'y a rien dans le présent budget qui peut le racheter.

● (1630)

M. Stan Darling (Parry Sound-Muskoka): Monsieur l'Orateur, je voudrais tout d'abord rappeler au ministre des Finances (M. Turner) qu'on célébrait aujourd'hui un grand événement historique qui avait lieu il y a de nombreuses années. Je vois qu'il réfléchit. C'est le jour de la Bastille. Il se souviendra qu'il y a 186 ans, le peuple de Paris se révoltait contre le roi et l'aristocratie. Avant mon arrivée à la Chambre cet après-midi, je regardais la pelouse en face de l'édifice du Parlement pour voir s'il y avait une manifestation contre cette taxe unique de 10c; je me demandais si le beau bureau du ministre dans l'édifice de l'Ouest avait été envahi par une foule en colère. Probablement pas. Cependant, cela ne m'aurait pas étonné, car depuis que je siège ici, durant cette brève période depuis 1972, il y a eu des manifestations en face de cet édifice sur des questions moins importantes. Une manifestation de ce genre aurait fait comprendre au gouvernement combien la question est grave.